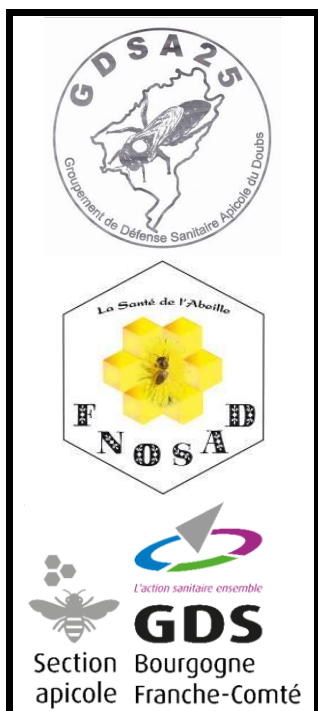


# GDSA25 - BULLETIN D'ADHESION 2026



N° d'apiculteur NAPI :  (obligatoire )

NOM (en majuscules) : .....

PRENOM : .....

N° et RUE- Lieu-dit : .....

CODE POSTAL :

COMMUNE : .....

N° Portable (obligatoire \* ) : .....

Adresse électronique ( obligatoire \* ) : .....

.....

**Important : la présente commande valide l'acceptation et l'adhésion au PSE (démarche édictée par l'agrément 2025-2030)**

Date   
et Signature :

*En remplissant ce formulaire, vous autorisez le GDSA 25 à enregistrer vos données personnelles pour la gestion interne, conformément au Règlement Général de Protection des Données n°2016/679. Le GDSA25 s'engage à sécuriser, à ne pas divulguer, ni transmettre, ni partager vos données personnelles avec d'autres entités, entreprises ou organismes, quels qu'ils soient.*

*Vous disposez d'un droit de rectification et d'un droit à l'oubli en vous adressant à [gdsa25@gmail.com](mailto:gdsa25@gmail.com)*

- Formulaire d'adhésion ainsi que le bon de commande de médicament(s). à retourner avant le

**01 JUIN 2026**

- Renouvellement de l'adhésion sans commande de médicaments possible pour continuer à être informé de la vie de votre GDSA et de la lutte contre le varroa et frelon asiatique
- Possibilité de récupérer le(s) médicament(s) commandé(s), à la **Salle de la Mairie de Vercel samedi 27 juin 2026 à Vercel entre 09h00 et 12h00**. Vous arrangez entre apiculteur de votre secteur si vous ne pouvez pas venir
- Dans ce cas il ne faudra pas que vous comptabilisiez les frais de ports liés à votre commande de médicaments
- Si la personne qui avait prévu de venir chercher sa commande ne vient pas, celle-ci devra payer les frais d'envoi.
- Envoi postal possible jusqu'à 10 paquets au-dessus de ce volume les médicaments seront à retirer à la distribution.
- Le volume de médicaments commandé doit être cohérent avec le nombre de ruches – pensez à anticiper aussi le traitement des nouveaux essaims
  
- Nouveautés 2026 : L'Apibioxal est conditionné sans sucre est plus économique, et il a l'avantage d'être utilisé sans risque d'encrasser les buses du sublimateur.
- Tarif préférentiel abonnement annuel à La santé de l'Abeille 22 € au lieu de 28 €
- Pensez à tenir à jour votre déclaration annuelle et votre registre d'élevage pour la visite sanitaire

## **ATTENTION 2026**

**Aucun retard possible dans l'envoi de votre commande possible après le 1<sup>er</sup> juin 2026**

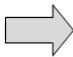
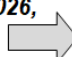
**Pensez à commander également votre traitement pour la période hivernale 2026 – 2027 –**

**Après cette distribution aucun médicament ne sera conservé en stock au GDSA**

Pour tous renseignements n'hésitez pas à appeler, nous vous aiderons. [gdsa25@gmail.com](mailto:gdsa25@gmail.com)

Jérôme BOILLON : 06 76 76 03 95 ( tous les soirs de 18h et 21h et le week-end )

# GDSA25 - ADHÉSION ET BON DE COMMANDE 2026

Adhésion annuelle obligatoire au GDSA 25			Total par ligne
Renouvellement de l'adhésion sans commande de médicaments possible			
Nombre de colonies ( ruches, ruchettes ) 		x 1,35 € =	
Jusqu'à 100 ruches en exploitation puis 0,20 € au-delà		x 0.20 € =	
Plus de 500 ruches en exploitation		x 200 € =	
Abonnement annuel à la revue "Santé de l'Abeille" (facultatif)		x 22 € =	
Don pour la lutte contre la VARROASE (facultatif) =			
<b>Adhésions et abonnement "Santé de l'abeille" // TOTAL 1 =</b>			
TRAITEMENT PAR CONTACT	Quantité	TARIF/unité	MONTANT €
APIVAR (1 paquet de 4 lanières pour le traitement de 2 ruches)		12.00 €	
APIVAR (1 paquet de 10 lanières pour le traitement de 5 ruches)		24.00 €	
APIVAR (1 paquet de 60 lanières pour le traitement de 30 ruches)		121.00 €	
APISTAN (1 paquet de 10 lanières pour le traitement de 5 ruches)		29.00 €	
APITRAZ (1 paquet de 10 lanières pour le traitement de 5 ruches)		24.00 €	
Frais de livraison (par lot de 1 à 3 paquets)		4.50 €	
Frais de livraison (par lot de 4 à 6 paquets )		9.00 €	
Frais de livraison ( par lot de 7 à 10 paquets )		18.00 €	
Frais de livraison pour 1 paquet de 60 lanières APIVAR		18.00 €	
TRAITEMENT DEGOUTTEMENT/SUBLIMATION/ HIVERNAL / BIO	Quantité	TARIF/unité	MONTANT €
APILIFE VAR (2 sachets par ruche)		6.00 €	
API-BIOXAL sans sucre (sachet de 35g pour 10 ruches)		21.00 €	
API-BIOXAL sans sucre(sachet de 175g pour 50 ruches)		75.00 €	
API-BIOXAL sans sucre (sachet de 350g pour 100 ruches)		120.00 €	
Frais de livraison (par lot de 1 à 2 sachets €)		4.50 €	
Frais de livraison (par lot de 3 à 5 sachets €)		9.00 €	
VARROMED (flacon de 555ml, dosage se référer à la notice)		26.00 €	
Frais de livraison (par lot de 1 à 2 flacons )		9.00 €	
OXYBEE (flacon de 888 ml, dosage se référer à la notice)		36.00 €	
Frais de livraison (par lot de 1 flacon)		9.00 €	
<b>Commande de médicaments + Port si envoi // TOTAL 2 =</b>			
<i>Si vous souhaitez récupérer les médicaments lors de la matinée de distribution du samedi 27 juin 2026, répondre "OUI" et ne comptabilisez pas les frais de ports sus-mentionnés.</i> 			
J'envoie un chèque à l'ordre du <b>GDSA 25</b> avant le <b>1er JUIN 2026</b> à l'adresse suivante : <b>M. BOILLON Jérôme, 15 impasse de l'Aïge 25870 LES AUXONS</b> Ne pas oublier de signer le chèque.		Additionner le <b>TOTAL 1</b> et le <b>TOTAL 2</b> (Adhésion et abonnement + commande de médicaments)	
<b>REmplir</b> Numéro du chèque :		<b>REmplir</b> Nom de la banque :	
Code interne gdsa (ne pas remplir) :			